

L'histoire de la généalogie au Québec, des origines à 1960

Guy Saint-Hilaire

Volume 15, numéro 3, 2010

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/66125ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Histoire Québec
La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)
1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Saint-Hilaire, G. (2010). L'histoire de la généalogie au Québec, des origines à 1960. *Histoire Québec*, 15(3), 30–34.

L'histoire de la généalogie au Québec, des origines à 1960

par Guy Saint-Hilaire,

auteur et maître généalogiste agréé

Né en 1939 à Lévis, l'auteur a vécu à Saint-Romuald jusqu'à l'âge adulte. Après des études universitaires à l'Université Laval et à Rome, il a travaillé plus de huit ans en Asie et en Amérique du Sud, puis œuvré plus de vingt-cinq ans au Québec comme adjudicateur d'un tribunal administratif fédéral dont il est retraité depuis 2003. Contaminé par le virus de la généalogie dès 1953 et reçu maître généalogiste agréé en janvier 1992, il a déjà publié quelques travaux d'histoire et de généalogie, tels des répertoires de mariages pour les comtés de Lévis et de Lotbinière, le Terrier de Saint-Romuald-d'Etchemin, un livre sur les familles Lapointe des Bergeronnes ainsi que de nombreux articles publiés dans des revues à caractère généalogique. Administrateurs de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie de 1992 à 2004, il en a été secrétaire, pendant six ans, et vice-président, pendant trois ans. Il a aussi œuvré pendant cinq ans (de 1994 à 1999) comme président, puis pendant 3 ans comme vice-président (de 2004 à 2007) du Bureau québécois d'attestation de compétence en généalogie. Depuis l'été 2005, il est vice-président de l'Association des descendants de Nicolas Audet dit Lapointe.

Reléguée jusqu'en 1867 à des privilèges de noblesse, des problèmes de succession et des dispenses de parenté pour les mariages, c'est sous l'influence d'un mouvement historique et du compilateur Tanguay que la généalogie a commencé à susciter un intérêt particulier au Québec à partir de la fin du XIX^e siècle. D'abord davantage orientée sur la noblesse ou les notables, vite elle ne fera plus de distinction de classe, se tournant plutôt vers ceux faisant l'actualité, quel que soit leur milieu d'origine. Depuis les années 1960, on peut constater une généralisation de l'intérêt du public envers la généalogie et une prolifération des publications s'y rattachant. Avec les années, la généalogie est devenue un hobby de plus en plus populaire, notamment pour les retraités. Aujourd'hui, les adeptes de cette science sont favorisés par la constitution de banques de données pertinentes couvrant presque tout le Québec ainsi que par le développement des communications Internet.

Un regard sur l'évolution de la généalogie au Québec est d'autant plus facile, du fait que la société québécoise a débuté dans la première moitié du XVII^e siècle, à une époque où l'écrit était devenu monnaie courante, ce qui a permis de nous laisser des témoignages plus précis dès le commencement de cette communauté. À notre avis, on peut constater trois étapes dans le développement au Québec de la généalogie comme discipline distincte de l'histoire. La première couvre la période de 1608 jusqu'au milieu du XIX^e siècle; la seconde s'étend de la seconde moitié du XIX^e siècle jusque vers 1960; et la troisième débute vers 1960 et se poursuit jusqu'à nos jours. Alors que dans la première l'on ne retrouve, comme activité généalogique, que celle visant à protéger ou à faire valoir des intérêts plutôt individuels, dans la seconde, l'on voit une progression constante de certains initiés dans la recherche et la publication généalogique; finalement, dans la troisième, on peut constater une généralisa-

tion de l'intérêt du public envers cette activité, et une prolifération autant des outils de recherche que des travaux généalogiques.

La généalogie au Québec entre 1608 et 1867

Dans un premier temps, soit des débuts de la société québécoise en 1608 jusqu'en 1867, deux siècles et demi plus tard, nous n'avons recensé aucun travail ni aucune publication typiquement généalogique pouvant toucher la population québécoise. Il y eut bien sûr plusieurs publications historiques faites par des voyageurs français, des missionnaires ou des émigrés en Nouvelle-France, où l'on peut puiser au hasard quelques données de filiation, mais aucune à caractère généalogique. Dans le siècle qui s'étend de 1760 à 1867, le Québec a vu naître la presse écrite avec l'apparition de la *Gazette de Québec* en 1764, puis a été témoin de la parution, une soixantaine d'années plus tard, des premiers travaux historiques

d'auteurs nés au Québec, comme ceux de Jacques Viger et de Michel Bibaud à compter de 1825, de François-Xavier Garneau à compter de 1845, et de Jean-Baptiste Ferland en 1854, mais non d'écrits généalogiques comme tels.

Même si, de 1608 à 1867, il n'y eut pas de travaux ou de publications à caractère généalogique sur la population du Québec, il ne faut pas croire pour autant qu'il n'y a pas eu quelques recherches faites en ce sens. Les seules que nous ayons retracées, toutefois, n'avaient aucune ambition d'informer ou d'en faire profiter la communauté; elles ne visaient qu'à protéger ou promouvoir des intérêts individuels, comme des droits de noblesse, à départager des héritages et à faciliter des mariages entre consanguins. Dans cette veine, l'on voit que, pour préserver leurs privilèges, certaines gens de la noblesse venues en terre québécoise ont fait enregistrer, auprès du greffe du Conseil souverain de la Nouvelle-France, les documents anoblissant leurs ancêtres et les reliant à eux. Ces enregistrements, faits à Québec de 1667 à 1743, ont été entièrement reproduits en 1920 par l'archiviste du Québec Pierre-Georges Roy. De plus, des généalogies ont dû être établies pour départager les droits revenant à divers héritiers, comme on peut le voir dans de nombreux contrats, inventaires ou partages de biens. En outre, il a fallu souvent recourir à une telle recherche pour obtenir la dispense de consanguinité appropriée, en vue d'un mariage entre apparentés. À l'époque, les lois

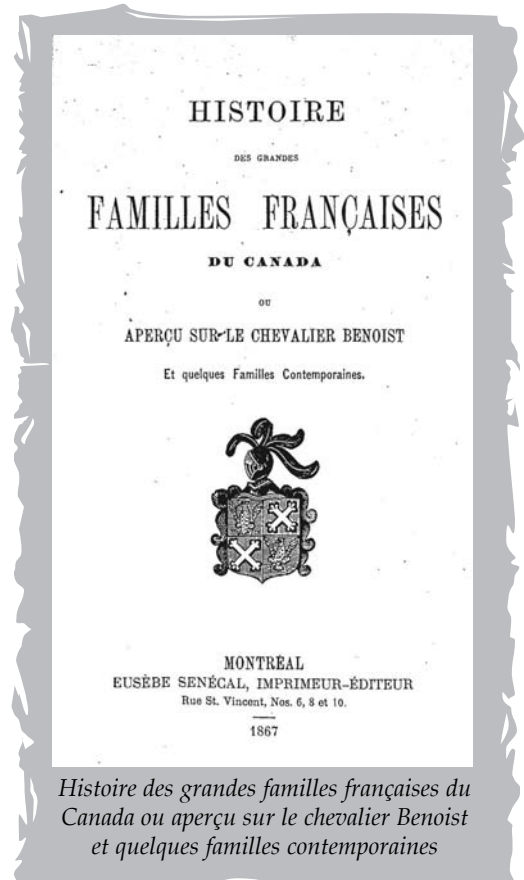
canoniques, qu'observaient les ministres du culte, qui étaient les seuls autorisés à officialiser les mariages, prohibaient les unions jusqu'au 4^e degré de consanguinité mixte avec le 4^e degré, soit jusqu'au huitième degré de notre computation civile actuelle. Et c'est ainsi qu'il fallait souvent obtenir, pour se marier, la dispense de parenté appropriée, laquelle supposait une recherche généalogique.

Même en l'absence de travaux généalogiques, nous devons toutefois reconnaître que cette période de 1608 à 1867 nous a laissé un riche héritage de données pertinentes. Plus de 95 % des actes de baptême, de mariage et de sépulture survenus sur le territoire du Québec depuis 1620 ont été conservés et contiennent pour la plupart beaucoup de détails sur la parenté de la personne visée par l'acte. En outre, un très fort pourcentage des actes notariés de l'époque, dont plusieurs établissent des liens de parenté, peuvent encore être consultés. C'est aussi le cas des registres de procédures judiciaires et d'insinuations, des registres contenant des ordonnances des intendants, des recensements nominatifs effectués, et de plusieurs autres types d'écrits. À défaut d'avoir servi en son temps à la confection de publications généalogiques, cette documentation considérable, produite avant 1867 et assez bien conservée, permet aujourd'hui à tous les Québécois prétendant descendre des anciens pionniers français, de remonter assez facilement leur lignée jusqu'aux ancêtres venus de France aux XVII^e et XVIII^e siècles.

La généalogie au Québec entre 1867 et 1960

Au cours de la deuxième période de l'histoire de la généalogie d'ici, qui s'étend depuis la publication du premier travail en ce domaine au Québec en 1867 jusque vers 1960, on peut suivre le véritable développement de cette discipline, allant de ses tout débuts avec ses premiers initiés, jusqu'à sa popularisation vers les années 1960.

Depuis les années 1820, s'était développé un intérêt pour l'histoire des Canadiens français, comme on appelait alors les Québécois, principalement dans la région de Québec et chez une certaine élite, comme les Viger, Bibaud, Maurault, Faillon, Ferland, Casgrain, Turcotte et Sulte. À partir de 1850, l'on s'affaire à



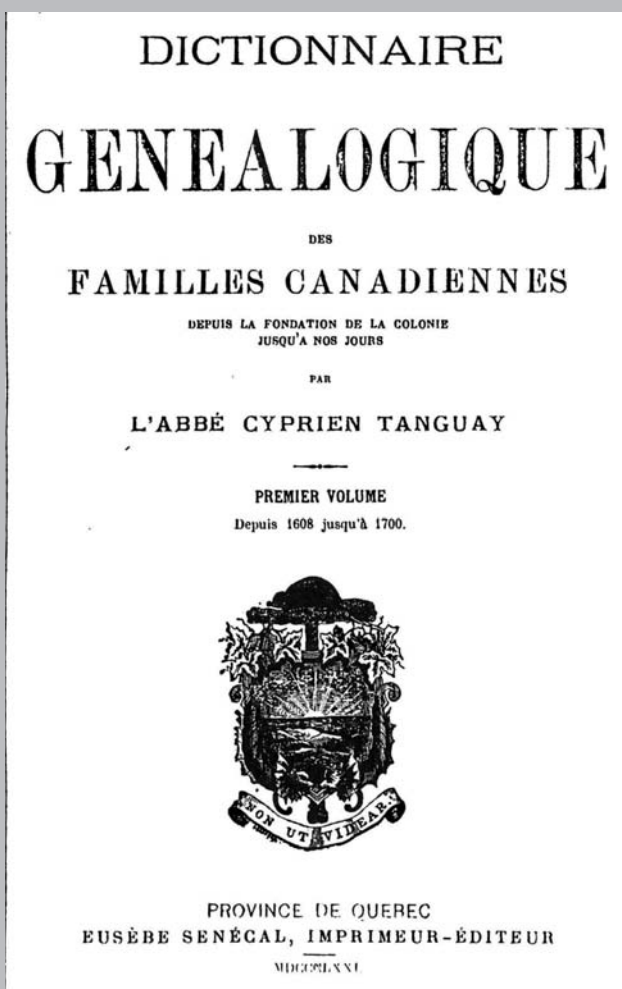
rééditer à Québec d'anciens écrits historiques sur la Nouvelle-France, l'on fonda des sociétés historiques, et l'on commença à se rendre en France pour consulter certaines sources d'histoire et pour en prendre copie.

C'est, parallèlement à ce grand branle-bas historique, qu'apparaît la première oeuvre généalogique publiée au Québec, *l'Histoire des grandes familles françaises contemporaines* du sulpicien français François Daniel; ce livre de 618 pages publié à Montréal en 1867 ne faisait pourtant aucune mention alors

de son véritable auteur. Un peu à la mode européenne de l'époque, dans ce travail qui présente en détail la généalogie de la famille du chevalier de Saint-Louis Antoine-Gabriel Benoit, puis un résumé de celle d'une quinzaine d'autres familles nobles ayant vécu au Canada, l'auteur a tendance à faire le panégyrique de cette noblesse et à négliger ce qui n'y appartient pas. Le principal héros de cette publication, le chevalier Benoit, a servi le roi de France au Canada de 1735 à 1760 puis est retourné en France où il est décédé en 1776, âgé de 60 ans.

Si nous avons cité cette publication du sulpicien Daniel, c'est qu'elle est la première publication vraiment généalogique au Québec. Il ne s'agit toutefois pas d'une production qui a eu une grande influence, ou qui a été un point tournant dans l'histoire des descendance au Québec. L'ouvrage qui, de plein droit se mérite cet honneur, c'est celui de M^{gr} Cyprien Tanguay, le *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Dans ce travail, publié en sept volumes entre 1871 et 1890, après avoir relevé sur fiches et rassemblé par famille tous les actes de l'état civil de l'époque : baptêmes, mariages et sépultures, l'auteur a publié avec une assez grande précision la généalogie non seulement d'une classe donnée, mais indifféremment de toutes les personnes du Québec depuis 1608 jusqu'à vers 1765. L'information sur chaque personne est située à l'intérieur de notices familiales, où l'on trouve le nom du père, de la mère et des enfants de chaque foyer, les dates de baptême, de mariage et de sépulture de chacun d'eux, et les liens entre les différentes familles. Bien que, à nos yeux critiques d'aujourd'hui, ce travail ne soit pas exempt d'erreurs ou de lacunes, il a été considéré pendant plus d'un siècle comme la bible ou le livre de référence par excellence des généalogistes québécois. Il est constamment consulté encore aujourd'hui.

À notre avis, le défunt René Jetté résume bien l'apport et l'influence de Tanguay lorsqu'il s'exprime comme suit, à la page 226 de son *Traité de généalogie* publié en 1991 :



Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours

« Le *dictionnaire* de Tanguay est l'oeuvre d'un homme exceptionnel, isolé parmi ses contemporains, sans émule ni disciple avant le tournant du *xx^e* siècle. Il a cependant exercé sur trois points une *influence déterminante et indélébile* sur le développement ultérieur de la généalogie au Québec : il est le point de départ magistral d'une production généalogique *autonome*, détachée aussi bien des cabinets des juristes que des oeuvres des historiens, il montre que la généalogie n'est pas qu'une affaire de noblesse ou de notabilité, mais que *toute personne* a des ancêtres, et il enseigne qu'une généalogie ne s'établit que sur *preuves* et qu'au Québec, les *registres paroissiaux*, catholiques en particulier, constituent normalement la source de preuve la plus adéquate des événements et des liens de parenté. »

C'est dans le cadre du grand mouvement historique en effervescence au Québec au cours des années 1860, et suite à l'oeuvre monumentale de Tanguay, que la généalogie allait y prendre son envol. À la fin du *xix^e* siècle, on peut constater qu'un certain engouement commença à se développer chez une certaine élite québécoise pour retracer leurs origines françaises. Certains ont même tenu à aller visiter le village d'origine de leur ancêtre patronymique venu de France, et même parfois à y laisser un souvenir. Le premier Québécois à avoir initié cette tradition, que nous

sachions, est le premier ministre du Québec Honoré Mercier qui, de passage en France en mai 1891, s'arrêta à Tourouvre, au Perche, où il dota l'église locale de deux vitraux, dont l'un représentant le départ de l'ancêtre Julien Mercier pour le Canada en 1647.

Au tournant du *xx^e* siècle, nous retrouvons même des historiens faisant oeuvre de généalogistes dans leurs publications historiques : Joseph-Edmond Roy (*Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, cinq volumes publiés à Lévis entre 1897 et 1904) et l'abbé Henri-Arthur Scott (*L'Histoire de Notre-Dame de Sainte-Foy*, vol. 1 (le seul paru), publié à Québec en 1902). Notons aussi qu'avec l'arrivée en 1895 du *Bulletin des recherches historiques*, naissait au Québec la première revue offrant des articles à caractère nettement généalogique. On trouve dans cette application, qui s'est éteinte en 1968, comme aussi dans d'autres, de nombreux écrits touchant cette science par des auteurs de choix comme Pierre-Georges Roy, Édouard-Zotique Massicote, Archange Godbout, etc. Nous constatons que, sous l'impact de Tanguay, une production typiquement généalogique commence à voir le jour sous différentes formes. Certains, comme Roy, Massicote et Fauteux, laïcs pour la plupart, s'intéressent davantage à la généalogie des grandes familles, tandis que d'autres, en grande partie membres du clergé ou des ordres religieux, se sont plutôt appliqués à relever les actes d'état civil, surtout les mariages, de toutes les gens de leur loca-



Cyprien Tanguay. (Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Cyprien_Tanguay.jpg)



Joseph-Edmond Roy. (Source : Ville de Montréal, gestion de documents et archives)

lité ou région, sans égard à leur rang social. Ils ont même établi, parfois, leur lignée agnatique. Dans ce groupe, on retrouve entre autres : François Lesieur-Desaulniers, Michel Forgues, Charles Beaumont, David Gosselin, Adolphe Michaud, Alfred Dejordy, Raymond

Masson, Charles-Alphonse Carboneau, et Éloi-Gérard Talbot. L'on voit aussi poindre, à compter de cette époque, certaines généalogies de famille et quelques biographies d'ancêtres.

À la même période, en 1899, le Québec voit naître sa première entreprise commerciale en matière de généalogie. Il s'agit de ce qui est devenu en 1938 l'*Institut généalogique Drouin*, lancé par l'avocat Joseph Drouin décédé en 1937, et continué par son fils Gabriel Drouin, décédé en 1980. Cette entreprise était principalement vouée à établir l'ascendance des Canadiens-français intéressés. Elle a été longtemps la seule maison commerciale du genre au Québec.

Toutefois, un auteur incontournable de cette époque est le franciscain Archange Godbout qui,



Pierre-Georges Roy.

(Source : http://www.histoirequebec.qc.ca/publicat/vol9num1/v9n1_13pg.htm)

en 1925, publiait *Origine des familles canadiennes-françaises*, un bouquin de 264 pages présentant le résultat de ses recherches aux archives des anciennes provinces de Normandie, du Perche, de la Bretagne, du Maine et d'Anjou, pour retracer la famille et la naissance des pionniers québécois originaires de ces régions. On lui connaît aussi plusieurs autres publications de grande valeur, sans compter un nombre incalculable d'articles de qualité parus dans diverses revues. Après Cyprien Tanguay, il est la seconde cheville importante dans l'histoire de la généalogie au Québec. Non seulement avait-il une très bonne connaissance des sources, mais il était rigoureux et très méthodique, laissant une bonne influence sur ceux qui l'ont entouré ou l'ont suivi. Une autre de ses grandes forces a été d'être le rassembleur des initiés à la généalogie francophone en Amérique. En septembre 1943, il fondait la Société généalogique canadienne-française, à laquelle adhèrent bientôt tous ces francophones mordus de ce passe-temps, et qui a publié régulièrement, à partir de janvier 1944, la revue *Mémoires* dont il a été le rédacteur en chef jusqu'à sa mort en 1960. Parallèlement, Archange Godbout entreprit de refaire toute la partie du XVII^e siècle du dictionnaire Tanguay. Mais la mort le frappa alors qu'il n'était rendu qu'au patronyme *Brassard*.

Même si, au début de la seconde période de l'histoire de la généalogie au Québec, il existe une tendance, sauf chez Tanguay, à

ne s'en tenir qu'aux lignées des grandes familles, à la fin de la période la noblesse ou la haute bourgeoisie comme telle semble avoir perdu de l'intérêt et l'on est désormais porté à s'intéresser à tous, sans distinction de rang social. De plus, malgré une activité généalogique pratiquement inexistante au début de la période en 1867, l'on en est rapidement arrivé, un siècle plus tard, vers 1960, à une élite de quelques centaines d'initiés, pratiquement tous des amateurs, qui commencent à disposer de quelques instruments de recherche pour exécuter leurs travaux. La généalogie est devenue graduellement une activité distincte de celle de l'histoire.

Depuis les années 1960, on peut constater une généralisation de l'intérêt du public envers la généalogie et une prolifération des publications connexes. Avec les années, cette recherche est devenue un hobby de plus en plus populaire, notamment chez les retraités. Aujourd'hui, ses adeptes sont favorisés par la constitution de banques de données généalogiques couvrant presque tout le Québec et par le développement des communications par Internet.